

INSCRIPTION 2022-2023 BLUE JEANS CHEMILLE

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CP : VILLE :
SEXE : M F DATE DE NAISSANCE : / /
TELEPHONE : PORTABLE :
ADRESSE MAIL :@.....

- ◆ **Stage découverte le mercredi 7 septembre 2022 (les adhérents sont conviés)**
- ◆ **Les cours commencent le mercredi 14 septembre 2022**
à la salle du Prieuré à Chemillé (apporter vos dossiers d'inscriptions complets)

Je m'inscris pour le cours tous niveaux (DEBUTANT/NOVICE/INTER) de 19H00 A 21H30
Attention, les horaires peuvent être modifiés en fonction des inscriptions
avec un cours spécial ultra débutants si nombre suffisant de nouveaux inscrits.

Montant de la cotisation pour l'année : 70,00 € (adhésion Fédération Française du
Bénévolat Associatif + assurances + Sacem) . Chèques à l'ordre de Blue Jeans.

JE REGLE :€ en 1 ou en 2 mensualités.

DATE : / / SIGNATURE :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

A rendre au 1er cours au plus tard pour des soucis d'assurance. MERCI de votre compréhension.

- Je reconnais être en mesure de prendre connaissance du règlement intérieur et des statuts de BLUE JEANS, et accepte sans réserve de m'y conformer.
- Le règlement et les statuts sont affichés lors du jour de l'inscription.
- J'autorise les représentants de BLUE JEANS à prendre des photos et/ou des vidéos lors des manifestations de l'association (cours, démos et autres) et l'utilisation de mon image sur des supports documentaires d'information (site, affiches, journaux ...)
- Je m'engage à participer à l'organisation des 2 bals de la saison, le dimanche 16 octobre 2022 et le samedi 11 mars 2023. Entrée gratuite pour les adhérents et les bénévoles.

- **Pièces à joindre :**

- **Fiche d'inscription dûment complétée et signée avec AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs . SANS ENVELOPPE TIMBREE**
- **Certificat médical d'aptitude à la danse Country daté de moins de 3 ans.**
- **Photo pour les nouveaux adhérents.**

Email : assobluejeans49@gmail.com Contact : 06.47.79.43.14 <https://bluejeans.sportsregions.fr>

Siège social :La Monneraie 49120 CHEMILLE EN ANJOU - Secrétariat : 06.27.53.33.77

ASSOCIATION LOI DU 1er JUILLET 1901 –Déclarée à la sous-préfecture de Cholet le 15 mars 2013



REGLEMENT INTERIEUR

A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT DE SIGNER L'ACCEPTATION CI-DESSOUS

**Cette liste en appelle au bon sens, à la bonne éducation,
à la responsabilité de chacun et au respect des uns et des autres.**

- **Respecter les horaires et s'efforcer d'être présent à chaque cours.**
(Toute personne en retard, se glisse dans le groupe avec la plus grande discrétion, le retard doit rester exceptionnel.)
- **En cas de participation à plusieurs cours, veuillez démarrer au début de chaque cours.**
- **Venir aux cours obligatoirement équipé de chaussures confortables et fermées. Si possible avec des bottes soit type santiags, ordinaires ou petites bottines.**
Il est conseillé de ne pas mettre des chaussures plates sans talon type « baskets » pour votre santé et vos articulations.
- **Sont interdites les chaussures à talons hauts (plus de 6 cm) fins ou pointus.....**
- **Le port du chapeau est conseillé.**
- **Se concentrer pendant le déroulement des cours.**
- **Il ne faut pas abandonner dès le départ en pensant que c'est dur, vous pourriez vous surprendre !**
- **S'aider mutuellement pour les pas de danse en laissant chacun progresser à son rythme.**
- **Rigoler aux blagues des animateurs ça leur fera plaisir ! et aussi lorsqu'ils se trompent mais attention, pas trop 😊 !**
- **Entretenir dans le groupe l'esprit « country » : convivialité, respect et tolérance, nous sommes là pour danser ensemble, nous détendre et nous faire plaisir.**
- **Ne pas hésiter à poser des questions ou demander des conseils.**
- **Laisser ses soucis de côté et surtout garder le SOURIRE !**

A découper

BLUE JEANS 2022-2023

Je soussigné (e) M. ou Mme

adhère au règlement de l'Association BLUE JEANS après en avoir pris connaissance.

Fait à le2022.

Signature: